



BNP Paribas

VOS REPRÉSENTANTS

ALEXANDRE BOUAT
06 98 54 83 53

ALEXANDRE BERTHELOT
06 98 37 54 31

MARIE-HÉLÈNE CHEVALLIER
06 68 75 89 97

VALÉRIE GUEVEL-POUPARD
07 60 47 28 80

CHRISTINE COEYMANS
06 68 24 26 49

ALAIN JAECKEL
06 64 01 70 78

MARIE-ROSE MICHINEAU
06 67 13 42 74

SANDRINE TCHOUBOUKOFF
06 65 88 41 50

PIERRE RIVIÈRE
06 65 64 56 98

LAURENT COURRIER
06 68 05 69 06



CSEC COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE CENTRAL

(RE)ANIMATION COMMERCIALE!

4 Février 2020

Demandée par la Cfdt, une réunion exceptionnelle sur le sujet de l'animation commerciale BDDF s'est tenue.

Après les objectifs, les ambitions, maintenant place aux « attendus ».

La sémantique change, votre quotidien reste le même.

Motiv'



Les absences de plus de 31 jours :

Pour la Cfdt, le plafond de la prime métier ne doit être la seule donnée à modifier.

Les objectifs doivent être réajustés.

KYC PRO :

BDDF régularisera rétroactivement les situations à fin février. **Aucun salarié ne doit être financièrement pénalisé.**

Vous êtes concerné ? [contactez-nous](#) !

Temps d'accueil :

Oui le temps d'accueil est pris en compte dans Motiv, Oui cette prise en compte peut-être rétroactive dans le quadrimestre, **Oui un rappel aux Directeurs de Territoire va être fait.**

CRG :

Nous demandons l'intégration des CRG dans les animations commerciales, un véritable suivi individuel, un montant Motiv décent.

OC : Plus qualitatives, moins quantitatives

Bon à savoir

% ENR PART/PRO levé dans les 30 jours : il s'agit de 30 jours fin de mois.

Ex : une ouverture saisie le 4 février doit être validée avant le 30 mars.

Promoteur : Motiv rajoute une journée pour prendre en compte les jours de fermeture de votre agence

Temps d'accueil et tableau de bord : Les objectifs dans votre tableau de bord doivent être diminués de votre temps d'accueil prévu . Si vous constatez une différence **[contactez-nous](#)**.

CSI / signature électronique : Seuls les dossiers éligibles à la signature électronique sont comptabilisés dans les objectifs de E-signature.

A suivre...

des réponses toujours attendues sur :

- le paiement des primes Motiv pour les fins de contrat (CDD ou départ de l'entreprise)
- la neutralisation des objectifs d'épargne diversifiée au 1^{er} trimestre pour les CC.
- le nouveau process prêt immobilier en mars
- le Bilan Motiv 2019 en avril

Et OUI ça existe !!!

- ⇒ La bâtonite et le reporting des ventes quotidiennement.
- ⇒ Des mails de pression commerciale irrespectueux.
- ⇒ Des indicateurs impossibles à suivre.
- ⇒ Des bugs récurrents dans SIMPA et SEP
- ⇒ La non prise en compte du temps partiel d'un salarié dans la proratisation des objectifs collectifs de l'agence.
- ⇒ Une distribution opaque de l'enveloppe locale.
- ⇒ Fausser les chiffres en repoussant les clôtures de compte à la demande de certaines Régions.
- ⇒ Le temps de formation obligatoire non pris en compte dans le calcul des objectifs.
- ⇒ Devoir se justifier de sa non disponibilité dans son agenda.
- ⇒ Des Interprétations locales différentes des règles de fonctionnement des HUB.
- ⇒ Tous les clients ne sont pas autonomes avec le selfcare !

INACCEPTABLE !

Vos élus CFDT ont dénoncé ces trop nombreux dysfonctionnements.

Concernant les dérives managériales, nous rappelons à la Direction que le code de bonne conduite s'applique à tous.



Aussi, nous demandons à la Direction de :

Prendre en compte les remontées du terrain
Mener une politique de rémunération digne de ce nom
Respecter votre travail et votre investissement au quotidien



**BANQUES
ET ASSURANCES**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS